

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 27 mars 2023

### à 18h, à l'Espace Saint Exupéry

<b>Date de convocation :</b> 21 mars 2023	<b>Le quorum étant atteint :</b>
<b>Président de séance :</b> M. Eric LE DISSÈS, Maire	Conseillers en exercice : 39
<b>Secrétaire de séance :</b> M. Grégory PANAGOUDIS	Présents : 25 Représentés : 13 Absents : 1
Délibération publiée le :	<b>Résultat du vote, au scrutin ordinaire,</b>
Enregistrée en Sous-Préfecture le :	<b>après débats contradictoires :</b>
Accusé de réception en Sous-Préfecture n°	Suffrages exprimés : 38
	Votes pour : 38 Abstentions : 0
	Votes contre : 0 Non participations : 0

**Présents :** LE DISSÈS Eric, COLIN Patricia, TERRIER Gérard, ARGENTI Céline, BIOLLEY Claude, TARDY Véronique, BLOCQUEL Jean-Marc, ABADIE Dominique, ROS Marie-Rose, CANTO Bernard, GRASSINI Joseph, PENELET Sylvia, VINCENTELLI Michel, CAMISULI Antoine, BELLON Patricia, VANDEVOORDE Claudette, PRADEL Véronique, MIGLIORE Eric, PANAGOUDIS Grégory, MICOTTI Sophie, ESCOLLE Laurent, PENNICA Christelle, IRLES André, ALEO Adrien, MARTINEZ Jean

**Pouvoirs :** BRIÈRE Isabelle à TERRIER Gérard, FLORENTINO Manuel à ARGENTI Céline, LO IACONO Michel à CANTO Bernard, AUFFRET Yves à CAMISULI Antoine, POMMIER Jocelyne à MIGLIORE Eric, CATONI Monique à BLOCQUEL Jean-Marc, FODERA Bina à VINCENTELLI Michel, SANCHEZ Anthony à GRASSINI Joseph, PRUVOST Amandine à MICOTTI Sophie, ARAKÉLIAN Rémy à ROS Marie-Rose, LOVERA Magali à ALEO Adrien, CHARVOT- ISNARD Jeanine à PENNICA Christelle, VILORIA Patrick à PRADEL Véronique

**Absents :** GARGANI Marie Claude

<b>N°23032736</b>	<b>Instauration de tarifs pour la location de costumes, décors, accessoires et instruments appartenant à la Commune</b>
-------------------	---

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29 ;  
Vu l'avis de la commission « Sport - Culture - Animation » rendu le 14 mars 2023 ;

Considérant que la Commune souhaite proposer à la location le fonds important de costumes, décors, accessoires et instruments dont elle dispose ;

La Commune possède un fonds important de costumes, décors, accessoires et instruments, gérés par la Direction du Rayonnement Culturel et Economique (DRCE), qu'elle envisage proposer à la location. Une délibération en ce sens sera proposée lors d'un prochain conseil municipal pour l'ensemble des équipements retenus.

Toutefois, dans l'attente de la mise en place de ce dispositif et d'une grille complète de tarification, la Commune, sollicitée par les écoles de danse du Département et de la Région, souhaite dès à présent, pouvoir louer ses costumes.

A cette fin, il est proposé au conseil municipal de fixer la tarification nécessaire à la mise en œuvre de cette location.

Qu'il convient d'approuver les conditions de ces locations,

**Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide :**

- **d'instaurer** le tarif suivant de location des costumes :

Désignation	Prix unitaire
Robe	20 euros

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**Le secrétaire de séance,**  
**Grégory PANAGOUDIS**

  
**Le Maire,**  
**Eric LE DISSÈS**